

RETOUR D'EXPÉRIENCE

CDIS 26

AVP PL TMD SEUL
RD 93 col de Cabre – BEAURIÈRES

RETEX SR
GSO-DEP N°79

Contexte opérationnel

Le lundi 19 juillet 2021 à 06h57, le CTA reçoit un appel pour un ensemble routier TMD transportant du toluène (33 / 1294) de la société SAMAT, renversé au col de Cabre, commune de Beaurières. Les secours prévus au train de départ « AVP TMD sans notion de feu » sont engagés.



Moyens engagés au départ



Situation à l'arrivée

- Intervention située à 1 km du sommet
- 1 semi-remorque citerne couchée dans un fossé, d'une capacité totale de 34 000 L
- Impossibilité de voir si présence de fuite sous la citerne
- Odeur de toluène ressentie
- Fuite de carburant du tracteur sur la chaussée
- Conducteur sorti de lui-même non blessé choqué

Premières actions engagées

➤ Actions engagées par le CTA CODIS :

- Info vers officiers RT descendant puis montant (changement d'équipe d'astreinte à 07h00) pour analyse du produit au profit du CODIS et du CDC centre,

➤ Actions engagées par le CA du VSAV:

- Fermeture de la RD 93,
- réalisation d'un premier périmètre de sécurité,
- prise en compte du conducteur.

Situation opérationnelle

L'intervention fait l'objet d'une montée en puissance, avec l'engagement de moyens RT (officier RT + VLOGRT), INC (CCGC + CCFS) et commandement (CDC Centre). Des relevés EXPLO ainsi que la mise en œuvre d'une protection incendie (LM4) sont réalisés en attente de ces moyens complémentaires.

Des précisions sont obtenues sur cet ensemble routier : il s'agit d'une citerne **mono-compartmentée, avec une contenance effective de 31000 L, soit 25 T.** À l'arrivée des moyens en renfort, l'opération est sectorisée :

➤ **SECTEUR INC** : remplacement du CCFS ASPRES par CCFS LA RAYE : le CCFS n'étant pas doté d'émulseur, seulement de mouillant, il est donc envisagé dans un premier temps de le remplacer par un CCGP, ROM ou SPL. Les canons de toit de ces 2 agrès étant HS au moment de l'intervention, la décision est alors prise d'engager le CCFS RAY. Autres actions : confirmation coupure effective des énergies du tracteur, consolidation de la ressource en eau sur zone avec mise en œuvre avec citerne tampon à cadre métallique 13000 L du CCGC.

➤ **SECTEUR RT** : réalisation de mesures à intervalles réguliers avec EXPLO, PID, thermomètre infrarouge ayant permis de valider l'absence de fuite significative pouvant générer une ambiance explosive mais confirmant les odeurs ressenties, provenant vraisemblablement de micro-fuites. Pose de barrage avec coussins obturateurs + levée de terre dans un conduit sous chaussée en anticipation d'éventuels écoulements (cible principale identifiée : station captage forêt domaniale Marvel).

➤ **SECTEUR SOUTIEN** : logistique alimentaire assurée par CIS LUC pour SP et GN en lien avec la mairie pour mise à disposition de tables-bancs. VSAV LUC maintenu en soutien sur ZI, disponible secteur.



IDÉES de MANŒUVRE envisagées avec le transporteur (société SAMAT) :

- Solution 1 : **relevage puis dépotage,**
- solution 2 : **dépotage puis relevage.**

Le doute sur la résistance résiduelle de la citerne conduit à retenir la solution 2. La phase de dépotage est conduite en plusieurs étapes avec professionnalisme et réactivité dans le respect des règles de sécurité par la société SAMAT sous la protection permanente des SP. La phase de relevage est menée avec plus de difficulté, l'intervenant initial, la société PARRON, n'ayant ni les moyens matériels adaptés (grues, etc...) ni l'expérience requise. Cette situation conduit à faire stopper en fin de journée la tentative de relevage et à la reporter au lendemain à 9h00 où elle sera alors réalisée avec efficacité conjointement par les sociétés VALENCE LEVAGE et SAMAT sous la protection INC du CCFS GRA. D'une durée de 3 heures environ elle a été réalisée avec les étapes suivantes :

- relevage du tracteur
- relevage de la citerne
- ré accouplement tracteur + citerne
- évacuation de l'ensemble par la société PARRON sur Lus-La-Croix-Haute



RETOUR D'EXPÉRIENCE

À l'issue, sécurisation de la chaussée par service routes du Conseil Départemental et réouverture RD 93 vers 13h00 le mardi 20 juillet.



Groupement
des
services opérationnels

service
doctrine, évaluation,
prospectives
opérationnelles



Groupement des services opérationnels

service doctrine, évaluation, prospectives opérationnelles

RETOUR D'EXPÉRIENCE

FOCUS LIF

➤ L'ÉMULSEUR MOUILLANT-MOUSSANT SFPM 3/6 EAU et FEU

En service au SDIS 26 depuis 2015, il est présent dans une majorité d'engins, soit directement dans les cuves d'additif, soit en coffres, conditionné dans des bidons verts de 20 litres. Il reste encore quelques CIS à doter lorsque l'ancien produit en bidons bleus aura été utilisé. À noter que seuls les VPSI, pour des raisons de compatibilité avec le système mousse haute pression, sont dotés d'un autre additif pour éviter les effets de colmatage.

Le mouillant-moussant, en abaissant sa tension superficielle, augmente l'étalement et la pénétration de l'eau : cette caractéristique peut être notamment intéressante en FEN sur les phases de noyage et dans des feux de volume (décharges, etc...).

Plages d'utilisation :

- 0.3 à 1 % : MOUILLANT
- 1 à 2 % : MOUSSANT
- 3 % : EMULSEUR → hydrocarbures
- 6 % : EMULSEUR → liquides polaires (dont toluène)



CCGP
• Flotte SDIS 26 = 2
• Pompe 3000/15
• Cuve eau : 10200 L
• Cuve additif (SFPM 3/6) : 1500 L
• Réservoir souple pour réserve d'eau au sol : 10000 L
• Lance canon toit → EAU : 3000 L/min portée 50 m / MOUSSE : 2000 L/min à 3% et 6%
• LM4, lance canon sol 2000 L/min, générateur moyen foisonnement 400L/min
• Châssis 6x4 : route uniquement

CCFS
• Flotte SDIS 26 en 2021 = 3 (6 à terme)
• Pompe 3000/15
• Cuve eau : 8000 L
• Cuve additif (SFPM 3/6) : 440 L
• Citerne tampon cadre métallique : 13250L
• Lance canon toit → EAU : 4000 L/min max portée > 50 m / MOUSSE : 1000 L/min à 3% et 500 L/min à 6%
• Lance canon sol 2000 L/min portée > 50m
• Châssis 6x6 catégorie 2 : route, pistes après reconnaissance

➤ LES LIQUIDES INFLAMMABLES : les points clés

❑ Quel type : polaire ou HC classique ? Conditionne la concentration à régler 3 % ou 6 %

Dans le cas présent hydrocarbure polaire donc 6%

❑ Inflammabilité ? Les éléments de base à rechercher :

- Point éclair ? (température à partir de laquelle le liquide émet suffisamment de vapeurs, pour s'enflammer au contact d'une source de chaleur.)

Dans le cas présent, 4 °C alors que la T° ambiante est dès le matin de 14°C donc inflammation possible si point chaud !

- La plage d'inflammabilité (LIE/LSE).

Dans le cas présent, très basse puisque LIE à 1,2 %. On peut donc rapidement se retrouver dans une ambiance explosive.

- La densité des vapeurs (plus lourdes ou plus légères ?) conditionnant la hauteur des mesures avec l'explosimètre.

Dans le cas présent, vapeurs très lourdes (3 fois plus que l'air) donc mesures dans les points bas.

- Facteur de correction avec l'explosimètre ALTAIR 4X ?

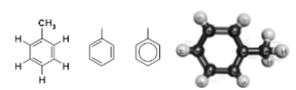
Dans le cas présent, facteur de 2,09 donc la valeur lue à l'écran doit être multipliée par 2 !

❑ Placement des engins :

- Minimum 50 m (idem PGR) et contrôle explosimètre
- Prendre en compte les sens d'écoulements avérés ou potentiels afin d'éviter que les engins puissent se retrouver impactés par une nappe de produit.



FOCUS Toluène



Solvant pour peintures, vernis, encres d'imprimerie, caoutchouc, colles, cires, graisses, résines. Le toluène est un liquide très inflammable (point éclair de 4 °C) dont les vapeurs forment systématiquement des mélanges explosifs avec l'air à température ambiante. En cas d'incendie impliquant du toluène, les agents d'extinction préconisés sont les poudres chimiques ou l'eau avec additif ou sous forme de mousse (adjonction d'un émulseur spécial compatible avec les produits polaires) voire le dioxyde de carbone. Le toluène est un produit stable dans les conditions normales d'utilisation. La toxicité aiguë du toluène est commune à celle des hydrocarbures pétroliers liquides distillant en dessous de 300 °C





**Groupeement
des
services opérationnels**

**service
doctrine, évaluation,
prospectives
opérationnelles**

ÉLÉMENTS DÉFAVORABLES

- Localisation de la ZI (2 h de la vallée du Rhône)
- Protection INC et évaluation ambiance EXPLO tardives
- Le matin, T°C ambiante > point-éclair du toluène
- Absence de contact radio avec le CCFS ASPRES
- Coupure de circulation au niveau du col de Cabre mise en œuvre tardivement par la GN
- Absence de ressources en eau
- À l'appel, l'absence de fuite associée au créneau de survenue (lundi matin : renouvellement chaîne de commandement) ont contribué à retarder la montée en puissance des renforts
- Engagement inadapté du CCFS initial (ASPRES) doté uniquement de mouillant alors que le traitement d'un feu de toluène (hydrocarbure) nécessite l'emploi d'émulseur
- canon de toit des 2 CCGP HS (info non connue)
- Manque de maîtrise globale des capacités d'actions LIF présentes au SDIS 26, notamment les caractéristiques de l'additif SFPM 3/6 (mouillant – moussant – émulseur)
- Inadéquation du prestataire initial chargé du relevage ayant conduit à rallonger significativement la durée de l'intervention et donc la fermeture de la RD 93

ÉLÉMENTS FAVORABLES

- Absence de fuite significative
- Conducteur non blessé
- Météo globalement favorable
- Intervention à cinétique lente ayant favorisé un travail serein
- Très bonne coordination interservices avec la société de transport SAMAT, la GN, le service des routes du Conseil Départemental et la Mairie de Beaurières,
- Qualité d'expertise et de résolution de la société SAMAT,
- Compétence de la société VALENCE LEVAGE,
- Compétences mécaniques des SP de GRA le mardi matin en appui de la société PARRON,
- Soutien et réactivité de la Mairie de Beaurières

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Ce type d'opérations TMD même sans fuite est toujours une opération d'envergure nécessitant une montée en puissance précoce, qui doit de plus tenir compte des délais de route (explosimètre, ...),
- L'adéquation des moyens d'extinction et de lutte au regard des enjeux présents (moyens de projection, émulseurs, ...)
- Une nécessaire transversalité entre le COS, le transporteur et les moyens de levage
- Sauf en cas de risque avéré d'échauffement de la citerne, éviter le refroidissement préventif à l'eau pour préserver au plus les possibilités de recherche de fuite



Fiche MOD INC 17 – Prod. de mousse



Fiche EDRT 421 – ALTAIR 4X



Fiche MOD TOP 16 – CCFS &
Fiche MOD TOP 17 - CCGP



Mémoire RCH4
Relevage de citernes accidentées



RETEX 32 AVP PL TMD A7

